

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR

ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Declaration de Maladie

N° W19-594360

54470

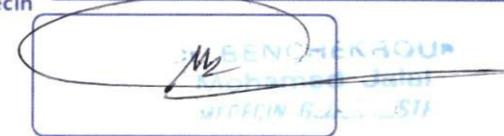
Maladie Dentaire Optique A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4675 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
Nom & Prénom : SCALLY Fatima Ez-zoula
Date de naissance : 14.12.49
Adresse : 13. Kawam Eddine Tawoussi - OUSA
Tél. : 0661424668 Total des frais engagés : 1368,90

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 20/11/2020
Nom et prénom du malade : SCALLY Fatima Ez-zoula Age :
Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
Nature de la maladie : Infectieux à Covid 19
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiqué ou renseigné, le sous-pli confidentiel à l'attribution du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. J'ai pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 20/11/2020 à OUSA

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20 11 2020	C	1	G	INP : 9100059214 Dr. HENCHEK Mohamed Jalal DENTISTE

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE JARDIN 15-500 Rue de Rome Résidence NOVA Casablanca - Tél : 05 22 29 45 45	30/11/2020	968,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

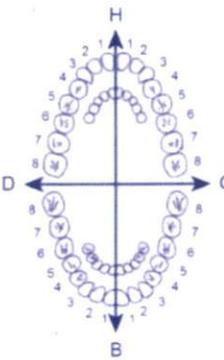
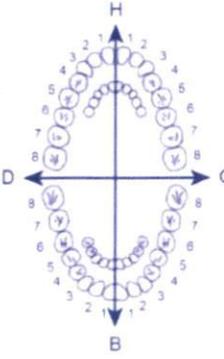
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA Dr. Hicham OUZZANI TOUHAMI Biologiste 394, Bd. Zerktouni - Casablanca Tél: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 27 49 13	30.11.20	B 250	400,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

					COEFFICIENT DES TRAVAUX	<input type="text"/>
					MONTANTS DES SOINS	<input type="text"/>
					DEBUT D'EXECUTION	<input type="text"/>
					FIN D'EXECUTION	<input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE H 25533412 21433552 00000000 00000000 D-----G 00000000 00000000 35533411 11433553 B			COEFFICIENT DES TRAVAUX	<input type="text"/>	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS	<input type="text"/>	
				DATE DU DEVIS	<input type="text"/>	
				DATE DE L'EXECUTION	<input type="text"/>	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

ORDONNANCE

Mlle SALLY FATIMA ELZOUHA

CA SA Le: 20-11-2020

164,00.

1^{er} LOVENOX 6000 ui
inj x 21 jour (S)

Sarofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1
Ain ebaâ Casablanca
Lovenox 6000ulantixa inj b2
P.P.V: 164,00 DH
E: 18001 080458

347,00
2^e NOVEA 0,4 mg
inj (S)

Novex®
4000 UI anti-Xa(0,4 ml)
5 seringues pré-remplies Remboursable AMO
6 118000 021902

LOT 202264
EXP 09/2022
PPV 347,00 DH

139,50
3^e ERAXIN 500 mg
14 (S)

Eraxin® 500 mg
lévofloxacine
10 Comprimés pelliculés
6 118000 181057

79,50
4^e ZETACAX
14 (S)

PPV :
LOT :
PER : 139,50

صيدلية بنتو الاطبيبي
PHARMACIE JARDIN MEDICAL
Dr. Samira BENTOUZ
13, Bis. Rue de Rome Rabat - BOULEVARD NORA
Casablanca - Tél.: 05 22 29 75 45

Lot : 014
À utiliser de
préférence avant le: 01/2025
PPC: 79,50 DH

5/ SPARQOEN 4x 4x

40,80
22,80

1x x 31x

(S.V.)

VIGNETTE
SPASMOMEN 40mg
30 comprimés
PPV 40,80 DH

6/ Dipropan 2x

(S.V.)

Lot: 8749 Exp: 12/21
PPV: 52D.H80

7/ 1x le f

صيدلية منتزه الإيسينكو
PHARMACIE JARDIN ISEBGO
Dr. Samira EL MOUSSALMI
13, Bis, Rue de Rome Résidence NORA
Casablanca - Tél.: 05 22 29 75 45

(S.V.)

Lot:
A consommer de
préférence avant le:
PPC: 79,50 DH

7/ Catabo sans 4

1x x 2 / 1x

(S.V.)

PPV: 65.10 DH

6510

7/ Ultrakura sachet

Dr. BENCHÉKHOR
Mohamed J...
MEDECIN GÉNÉRAL

صيدلية منتزه الإيسينكو
PHARMACIE JARDIN ISEBGO
Dr. Samira EL MOUSSALMI
13, Bis, Rue de Rome Résidence NORA
Casablanca - Tél.: 05 22 29 75 45

T=968,20

ORDONNANCE

ATTA

Le 30-11-2020

Prs SULTAN FATIMA EL BENTRA

Fare S. V. P.

Do safe ds D. HENES
et Jem

Dr. BEN MEKHOUK
Mohamed Jalal
MEDICIN GÉNÉRALISTE

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

394, Boulevard Zerktouni – Résidence le Casablanca – Bourgogne – CASABLANCA
Tél : 0522 27 48 96 – Fax : 0522 27 49 13 – Patente : 35405458 – INP : 093001006
CNSS : 6369949 IF : 40110273 – ICE : 001699292000019

FACTURE N° : 201100839

Casablanca le 30-11-2020

Mme SCALLY Fatima Zahra

Date de l'examen : 30-11-2020

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E15	E
DEP50	Déplacement à 50dh	E50	E
	D-Dimères	B250	B

Total des B : 250

TOTAL DOSSIER : 400.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre cents dirhams .

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd. Zerktouni - Casablanca
Tél: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 27 49 13



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
مختبر التحليلات الطبية
Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - P.M.A.



د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V

Dossier ouvert le : 30-11-2020

Prélevé le : 30-11-2020

Edité le : 30-11-2020

Mme SCALLY Fatima Zahra

Réf dossier: 20113566

Page N° : 1 / 1

	Valeurs références	Antériorités
HEMOSTASE Echantillon plasma citraté		

D-Dimères

(Immunoanalyse en cinétique de fluorescence)

211 ng/mL

(<500)

NB : Valeurs de référence pour les patients >50ans :
< Age x 10.

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Biologiste
394, Bd. Zerktouni - Casablanca
Tel: 05 22 27 49 96 - Fax: 05 22 27 49 13

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

394, Bd. Zerktouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél.: 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax : 05 22.27.49.13
E-mail : labocbc@gmail.com - Site web : www.laboratoirecbc.com - INP : 093001006 - Patente : 35405458 - C.N.S.S. : 6368949 - IF: 40110273 - ICF: 001699292000010